Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260731-D_2026_46-DE

COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL
14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr
http://www.saintmalonsurmel.fr/

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JUILLET 2026

Date de convocation : 20 juillet 2026
Conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un juillet, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Michel GUÉRIN, Maire.

Étaient présents : Mme Séverine THOMAS, M. Mickaël BUAN, Mme Laurette DEBRAND, M. Claude PAUTONNIER, adjoints
Et les conseillers suivants : M. Michel AUGET, Mme Nolwenn BORDIER, Mme Nathalie BOUGEARD, M. Ronan CRÉPIN, Mme Cynthia DENION, M. Pascal ROUILLE, M. Sébastien VAUCLIN et Mme Lola VERA.

Excusés : , M. Vincent HUBY et Mme Colombe JOUIS-SHAFI.

Pouvoirs : Vincent HUBY à Nathalie BOUGEARD et Colombe JOUIS-SHAFI à Laurette DEBRAND.

Secrétaire de séance : M. Mickaël BUAN.

2026-46 – COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Vu la délibération n°2026-22 en date du 17 avril 2026,

Considérant la nécessité de modifier la commission communication, notamment le nombre de ses membres,

Pour mémoire, la Commission communication a pour mission de réaliser le bulletin municipal, de contribuer à alimenter le site internet de la commune, ainsi que l'application IntraMuros, et tout autre support de diffusion de l'information.

Il est proposé que le nombre d'élus siégeant au sein de cette commission soit augmenté.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein de ladite commission :

Commission communication :

- Mme Séverine THOMAS
- M. Mickaël BUAN
- Mme Laurette DEBRAND
- M. Claude PAUTONNIER
- Mme Nolwenn BORDIER
- M. Pascal ROUILLÉ
- M. Sébastien VAUCLIN
- Mme Lola VÉRA

Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260731-D_2026_46-DE

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la nouvelle composition de la commission municipale communication comme défini ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel GUÉRIN

